

AIDES « PROJET CLUB »

TENNIS SPORT SANTE BIEN-ETRE

Objectifs :

- . Promouvoir des activités physiques (tennis) adaptées progressives et de proximité pour lutter contre la sédentarité.
- . Encourager les personnes à poursuivre une activité physique en rejoignant un association de proximité.

Critères d'éligibilité :

- . Public : personnes sédentaires et / ou en surpoids ou présentant des maladies chroniques (diabète, maladie cardio-vasculaires).
- . Encadrement par un éducateur / DE diplômé et qualifié.
- . Séance hebdomadaires en groupe sur une année.
- . Travail avec une équipe pluridisciplinaire (association tête de réseau + professionnels de santé).
- . Convention à signer entre Réseau Sport Santé et le club sportif.
- . Tarifs adaptés.